

Informations au public concernant le Corona Virus

Conformément à la déclaration de l'état de crise par le gouvernement luxembourgeois, le groupe de coordination à la réalisation d'un plan de continuité d'activité communal a adapté les instructions comme suit :

1. Mesures entamées pour pallier à la vitesse de propagation du virus

° Enseignement

Suspension des cours de l'enseignement fondamental avec reprise prévisible à partir du 20 avril 2020.

° Transport public local

Suspension du service Ruffbus

° Vie associative

° fermeture des écoles, des piscines avec leurs dépendances et des autres infrastructures administratives, sportives et culturelles

° interdiction généralisée de réunions et d'autres manifestations sportives et culturelles

° Vie quotidienne

° interdiction d'accès à toutes les aires de jeux et autres sites de rencontre

° instruction sur les consignes sanitaires à respecter (cf. annexe)

° informations détaillées sur le maintien des activités communales :

Les différents services peuvent être joints sous les numéros de téléphone suivants :

Secrétariat : 54 50 61- 301/320

Etat civil/Guichet Unique : 54 50 61-202/204/219

Service de l'Urbanisme et du Développement Durable : 54 50 61 – 331/333

Service des Travaux Neufs et des Infrastructures : 54 50 61 – 407/475/401/418

Recette : 54 50 61 – 208/209

Service de la communication et des citoyens : 54 50 61 – 214/315

Service scolaire : 54 50 61 - 422/423

Atelier : 54 50 61 – 254

Pour les services de permanence lors des weekends, les numéros restent inchangés (état civil : 621 458 757, service régie : 54 50 61 -250)

° Enlèvement des ordures :

Les collectes des déchets résiduels et des déchets organiques seront maintenues prioritairement.

Les collectes des déchets recyclables (papier, verre, PMC) sont également maintenues. Selon l'évolution de la situation sanitaire, ces dernières seraient susceptibles d'être décalées ou annulées. Le cas échéant, le public sera avisé au préalable.

° confinement à domicile : « Bleift doheem » !

Il est interdit de se déplacer sauf pour se rendre au travail, pour une visite médicale urgente, pour l'achat de denrées alimentaires ou de médicaments ou pour des services d'aide aux personnes



B.P. 11 | Avenue de la Libération
L-3801 Schifflange



T. (+352) 54 50 61-1
F. (+352) 54 42 02



secretariat@schifflange.lu
www.schifflange.lu